

3.3. ZONE D'INFLUENCE VISUELLE DU PROJET ÉOLIEN

3.3.1. Rappel méthodologique

Cette carte de zone d'influence visuelle a été conditionnée par l'introduction dans le logiciel des données suivantes :

- Création d'un modèle numérique de terrain (ou MNT) sur la base de la BD alti au pas de 75 m.
- Insertion des zones bâties (hauteur moyenne considérée = 9m) et des secteurs forestiers (hauteur moyenne considérée = 15m) issues des contours Corine Land Cover.
- Positionnement des éoliennes du projet par le biais de coordonnées GPS et configuration des caractéristiques dimensionnelles des machines.

3.3.2. Interprétation des données obtenues

IMPORTANT : Il est à noter que la ZVI ainsi créée ne prend pas en compte les linéaires de haies bocagères. Le calcul est donc très largement maximisé par rapport à ce que sera la visibilité réelle du parc, particulièrement vis-à-vis des unités paysagères situées à l'ouest et au sud (contreforts de Gâtine et Gâtine de Parthenay).

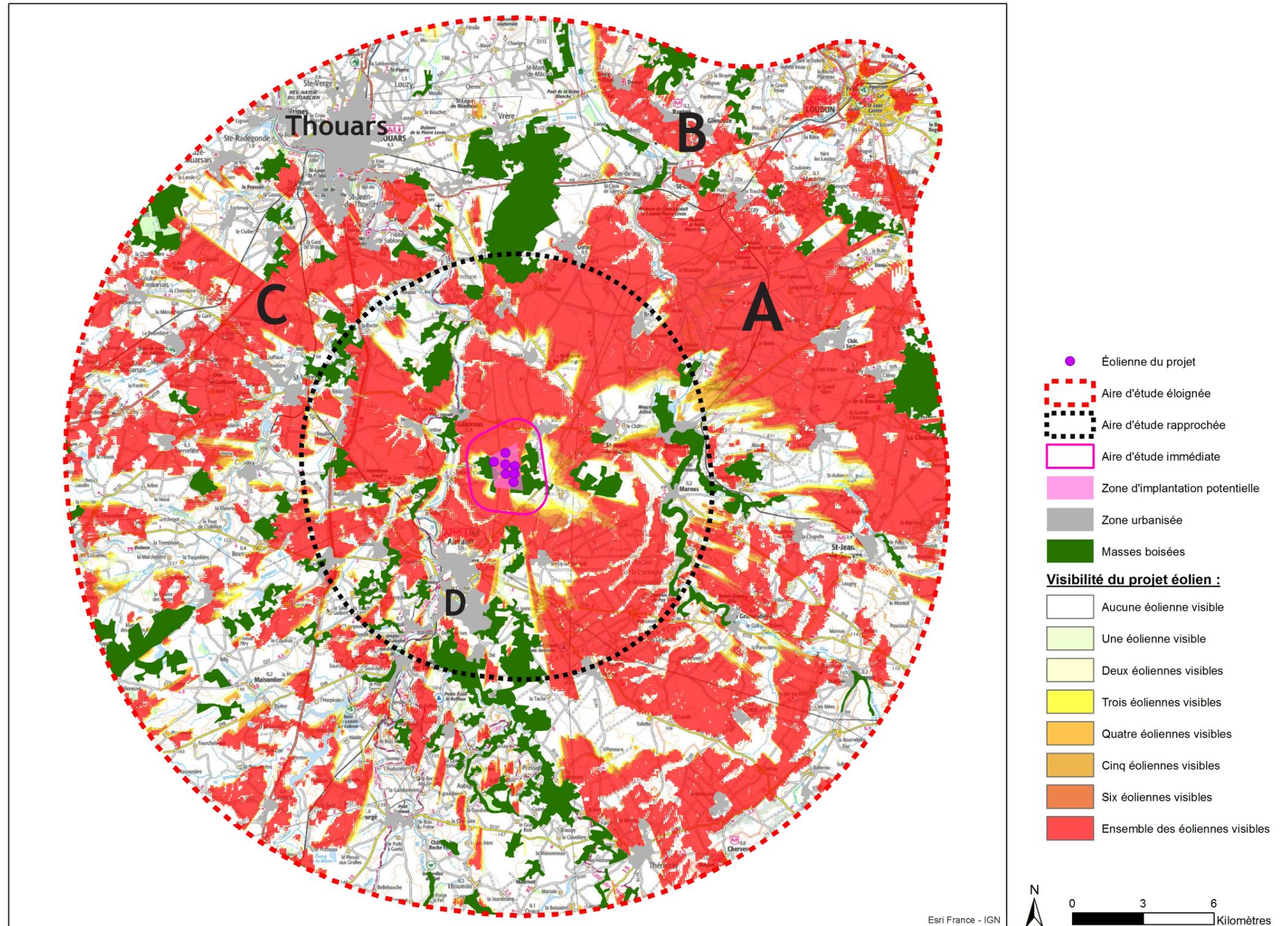
CETTE CARTE RENSEIGNE À L'INVERSE DE MANIÈRE FIABLE SUR LES ZONES DE NON PERCEPTION QUI SONT SIGNIFIÉES EN BLANC SUR LA CARTE.

3.3.3. Résultats significatifs

On retiendra principalement de cette cartographie :

- Une aire éloignée (au delà de 8 km) qui sera globalement peu impactée : majorité de zones blanches (0 éolienne visible) hormis dans la plaine agricole qui se déploie au nord-ouest, autour de Chassigny, Maisonneuve,... (secteur A sur la carte) et sur les rebords de la cuesta (secteur B). Des perceptions lointaines s'établiront également mais de manière moins importante au nord-est entre la D938 et la D938 ter (secteur C). A retenir également : une très faible influence visuelle du projet sur le secteur de Thouars.
- Une aire rapprochée qui est peu impactée visuellement sur son quart sud-ouest où se situe notamment Airvault (secteur C). Les vallées du Thouet et de la Dive où se concentrent les principaux secteurs habités et patrimoniaux sont généralement épargnés par les visibilitées.

Carte 15 : Zone Visuelle d'Influence du projet retenu



- A noter également : les boisements situés en lisière du projet éolien permettent d'atténuer la perception des éoliennes sur les secteurs riverains, notamment vis-à-vis des bourgs d'Irais et de Douron situés à l'est.

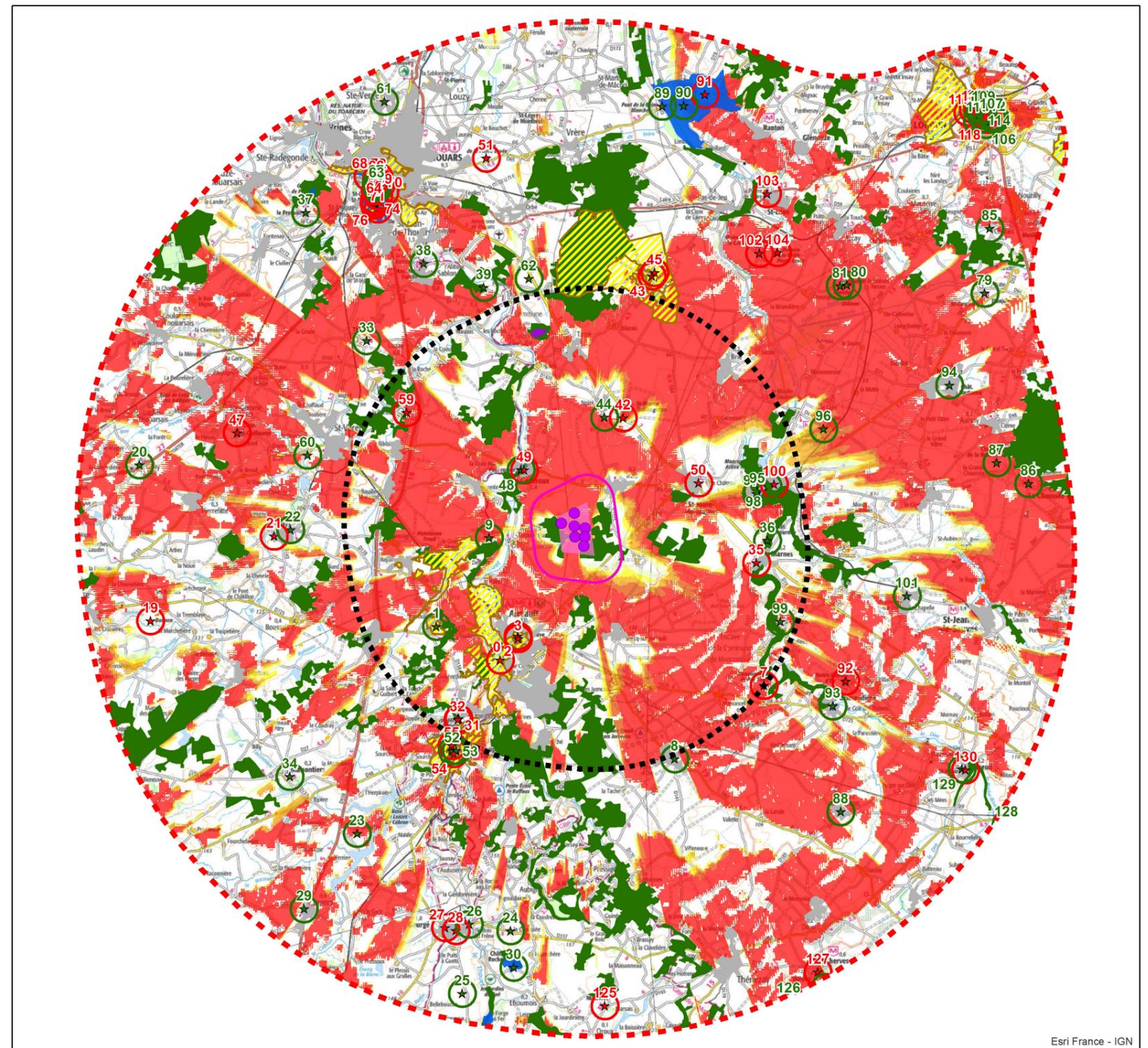
3.3.4. Superposition de la ZVI avec les monuments et sites protégés

La carte de ZVI permet de constater que de très nombreux monuments et sites patrimoniaux se trouvent situés à l'extérieur de la ZVI. Le tableau ci-après donne une liste de 50 monuments protégés situés en dehors de la zone d'influence visuelle du projet (zone blanche sur la carte). Cela signifie qu'il n'y a pas de visibilité directe des éoliennes depuis le monument. (Toutefois, il pourra y avoir dans certains cas une covisibilité depuis un point de vue situé en retrait de l'édifice).

Tableau 7 : Monuments protégés situés en dehors de la Zone d'Influence Visuelle du projet

N°	Nom	Statut	Commune
11	Logis de Barroux	ISMH	Airvault
7	Château d'Airvault	CL	Airvault
8	Ancienne abbaye	CL	Airvault
24	Église	ISMH	Assais-les-Jumeaux
40	Château	CL	Glénay
36	Église	ISMH	Glénay
70	Pont	ISMH	Gourgé
74	Église Saint-hilaire	CL	Gourgé
73	Croix de cimetière	CL	Gourgé
88	Église de la Boissière-Thouarsaise	ISMH	Lageon
20	Hypogée gallo-romain	CL	Louin
22	Croix du cimetière	CL	Louin
12	Église Saint-Jean	CL	Marnes
16	Château de Retournay	ISMH	Marnes
41	Moulin	ISMH	Missé
30	Église Saint-Maurice	CL	Oiron
32	Château d'Oiron	CL	Oiron
2	Pont sur le Thouet	ISMH	Saint-Généroux
1	Église	CL	Saint-Généroux
9	Église	CL	Saint-Jouin-de-Marnes
27	Maison	ISMH	Saint-Loup-Lamairé
26	Maison	ISMH	Saint-Loup-Lamairé
28	Maison de bois dite Le Parquet	CL	Saint-Loup-Lamairé
25	Domaine de Saint-Loup	CL	Saint-Loup-Lamairé
65	Maison	ISMH	Thouars
57	Immeubles	CL	Thouars
58	Immeuble	CL	Thouars
69	Maison	CL	Thouars
66	Hôtel de ville	ISMH	Thouars
60	Tour du Prince de Galles	CL	Thouars
64	Tour du Prévôt	CL	Thouars
52	Reste des ancien remparts	CL	Thouars
71	Maison du Président Tyndo	CL	Thouars
63	Hôtel des Trois Rois	ISMH	Thouars
59	Église Saint-Médard	CL	Thouars
62	Église Saint-Laon	CL	Thouars
55	Château des Ducs de la Trémoille	CL	Thouars
56	Chapelle du château	CL	Thouars
51	Église	ISMH	Craon
84	Donjon	CL	Curçay-sur-Dive
39	Église	ISMH	La Grimaudière
67	Château de Sautonne	ISMH	Martaizé
14	Maison	ISMH	Moncontour
13	Maison dite de Coligny	ISMH	Moncontour
17	Église Saint-Nicolas	ISMH	Moncontour
19	Château et église Notre-Dame	CL	Moncontour
44	Église de Frontenay-sur-Dives	ISMH	Saint-Jean-de-Sauves
53	Dolmen dit La Pierre-de-Verre	CL	Saint-Laon
85	Chapelle funéraire de Mazeuil	ISMH	Mazeuil
86	Église Saint-Hilaire	CL	Mazeuil

Carte 16 : Zone visuelle d'influence et monuments historiques



- ★ Monument historique classé et son périmètre de protection de 500 m
- ★ Monument historique inscrit et son périmètre de protection de 500 m
- Site patrimonial remarquable
- Site inscrit
- Site classé
- Zone urbanisée
- Masses boisées
- Visibilité du projet éolien :**
- Aucune éolienne visible

3.4. SIMULATIONS VISUELLES

Le projet final retient 7 éoliennes d'une hauteur totale de 175 m au maximum. Les simulations visuelles présentées ci-après ont donc été réalisées avec ce gabarit.

Les points de vue pour les simulations visuelles ont été choisis afin de présenter les différents types de perception évoqués dans le diagnostic d'état initial du paysage :

- perceptions rapprochées et éloignées,
- perceptions depuis les principaux lieux fréquentés et habités (routes et agglomérations ou hameaux),
- covisibilités avec les monuments et sites protégés (patrimoine bâti ou paysager),
- perceptions depuis d'éventuels autres sites d'importance à vocation touristique,
- intervisibilités avec d'autres parcs éoliens existants ou projets de parcs éoliens : **l'ensemble des parcs éoliens, construits, dont le projet est autorisé ou dont le permis refusé fait l'objet d'un recours a été représenté sur les photomontages.**

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Le cas échéant, des **indications graphiques** permettent de faciliter la lecture des photomontages :

- Les photographies qui ont servi de base à ces montages ont été prises avec une longueur focale (équivalente 35mm) de 50 mm correspondant à la vision de l'œil humain. Pour restituer au mieux le réalisme de la perception, il est conseillé au lecteur d'observer la photographie à une distance d'environ 35 cm (au format A3) ;
- Certaines photographies ont été assemblées sous forme d'un montage panoramique ; dans ce cas, le champ de vision plus large est représenté car il permet de mieux comprendre comment le parc s'inscrit globalement dans son contexte paysager. Il est à noter que l'observateur sur site n'aura cette vision panoramique que si il tourne la tête pour balayer du regard l'ensemble des éoliennes perceptibles ;
- En l'absence de perception des éoliennes, le montage filaire a été utilisé, afin de montrer le positionnement des éoliennes.
- Concernant le repérage filaire des parcs éoliens qui déterminent leur emprise visuelle, un code couleur a été utilisé tel que défini sur la carte de repérage des autres parcs éoliens (ce code couleur est présentée sur un fond cartographique de repérage des parcs éoliens, sur la page suivante).

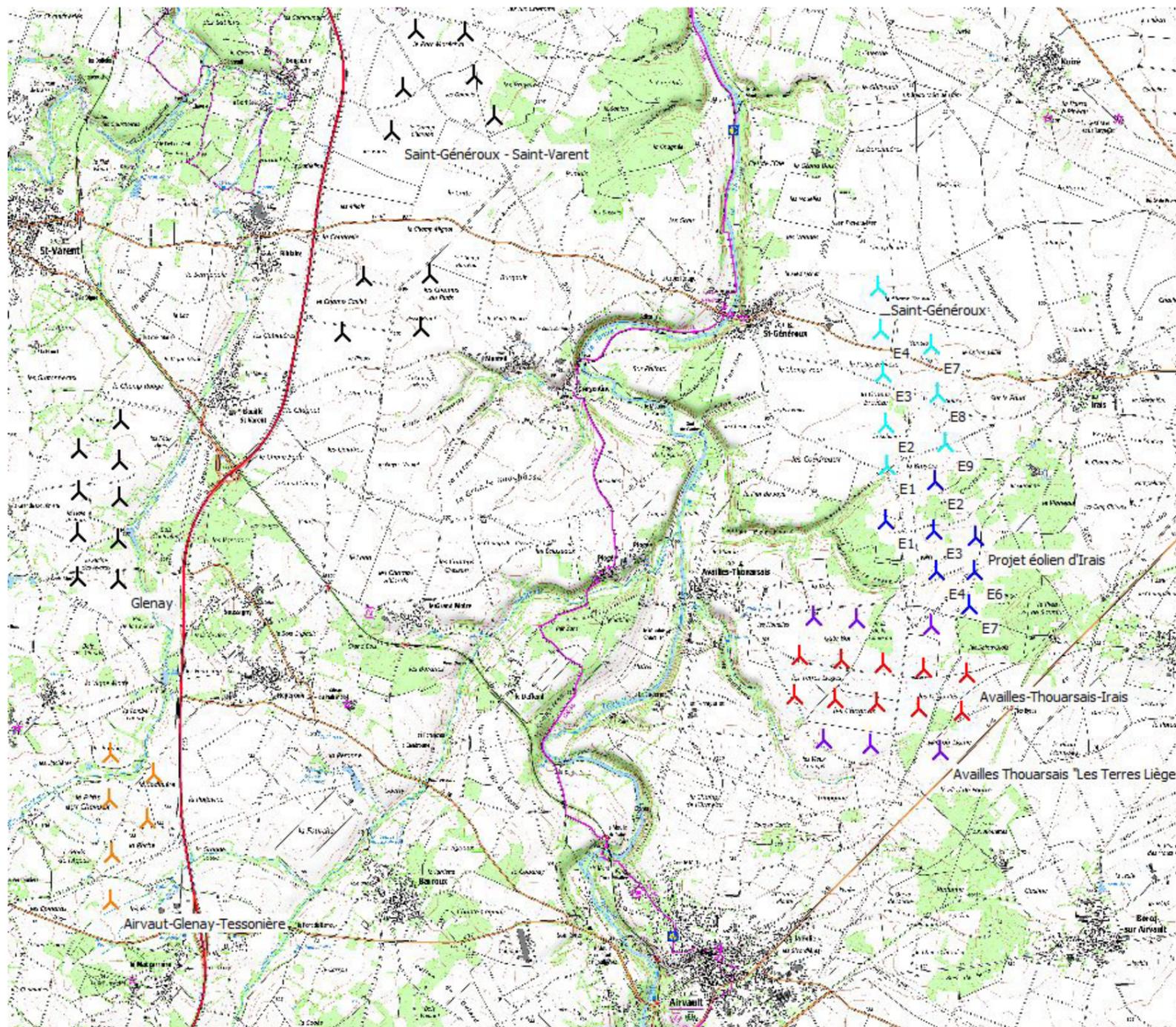
Les photomontages suivants ont été réalisés avec le logiciel Windpro 3.0, logiciel professionnel reconnu et largement utilisé dans la profession. Les photomontages ci-contre illustrent d'ailleurs la précision du logiciel par la superposition de la position calculée des éoliennes (dessin en mode filaire du mat et de l'emplacement des pales) sur des éoliennes réellement construites.

Dans la mise en page, un tableau donne les caractéristiques détaillées de chaque photomontage réalisé ; un plan précise en sus la localisation du point de prise de vue sur un fond cartographique de l'IGN au 1/25000^e.

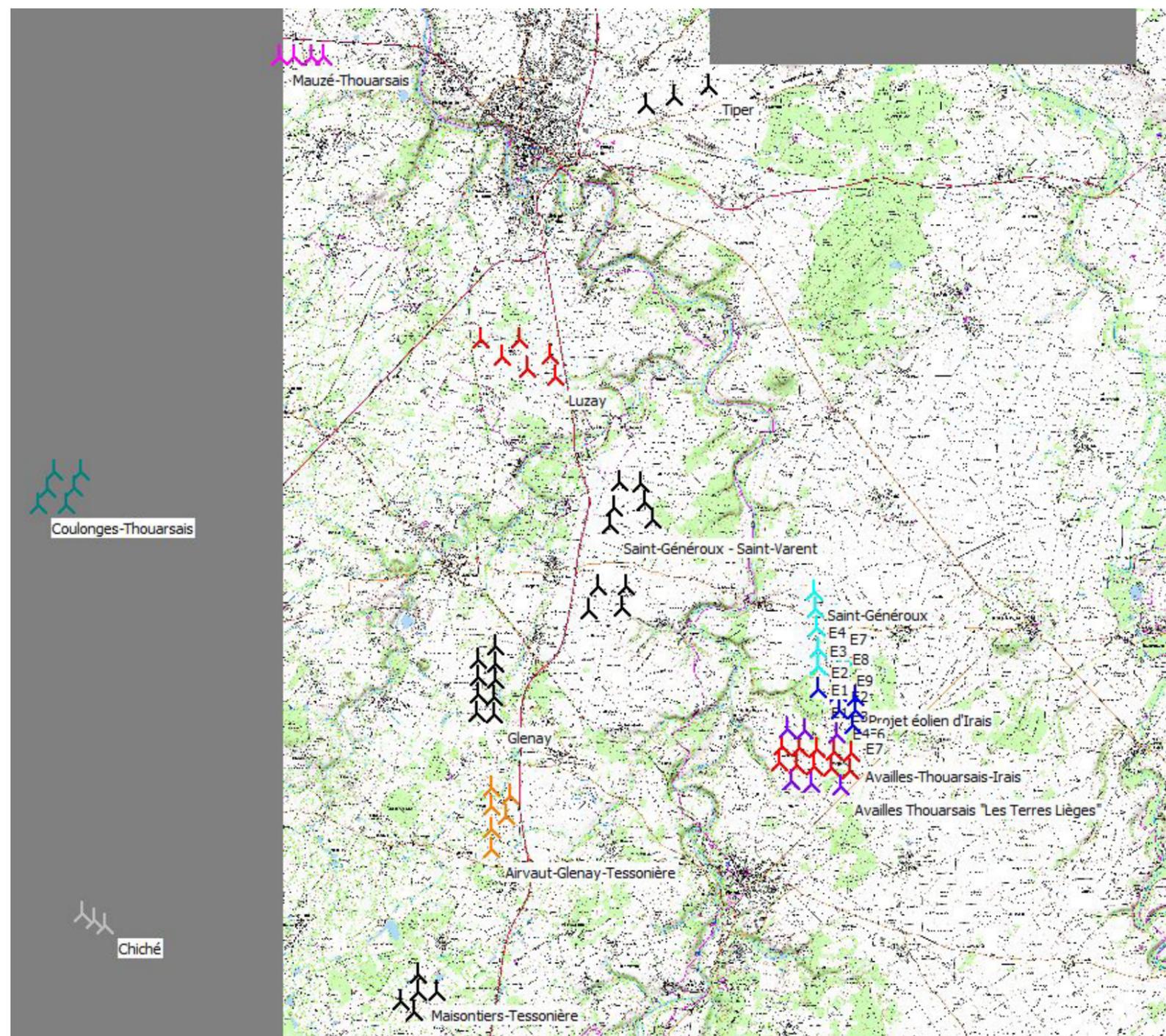
Les deux photomontages présentés ci-dessous permettent d'illustrer la précision du positionnement des éoliennes par le logiciel Windpro : en effet les filaires générés se superposent parfaitement aux éoliennes construites présentes sur les photographies.



Carte 17 : Code couleur utilisé pour le repérage des parc éoliens proches en mode filaire sur les photomontages dans (source Saméole)



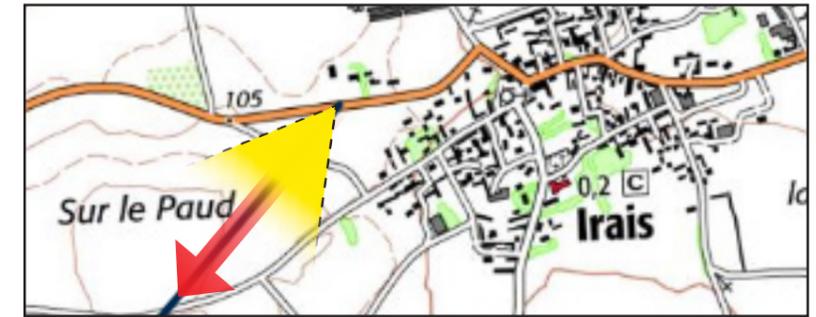
Carte 18 : Code couleur utilisé pour le repérage des parc éoliens proches et éloignés en mode filaire sur les photomontages (source Saméole)



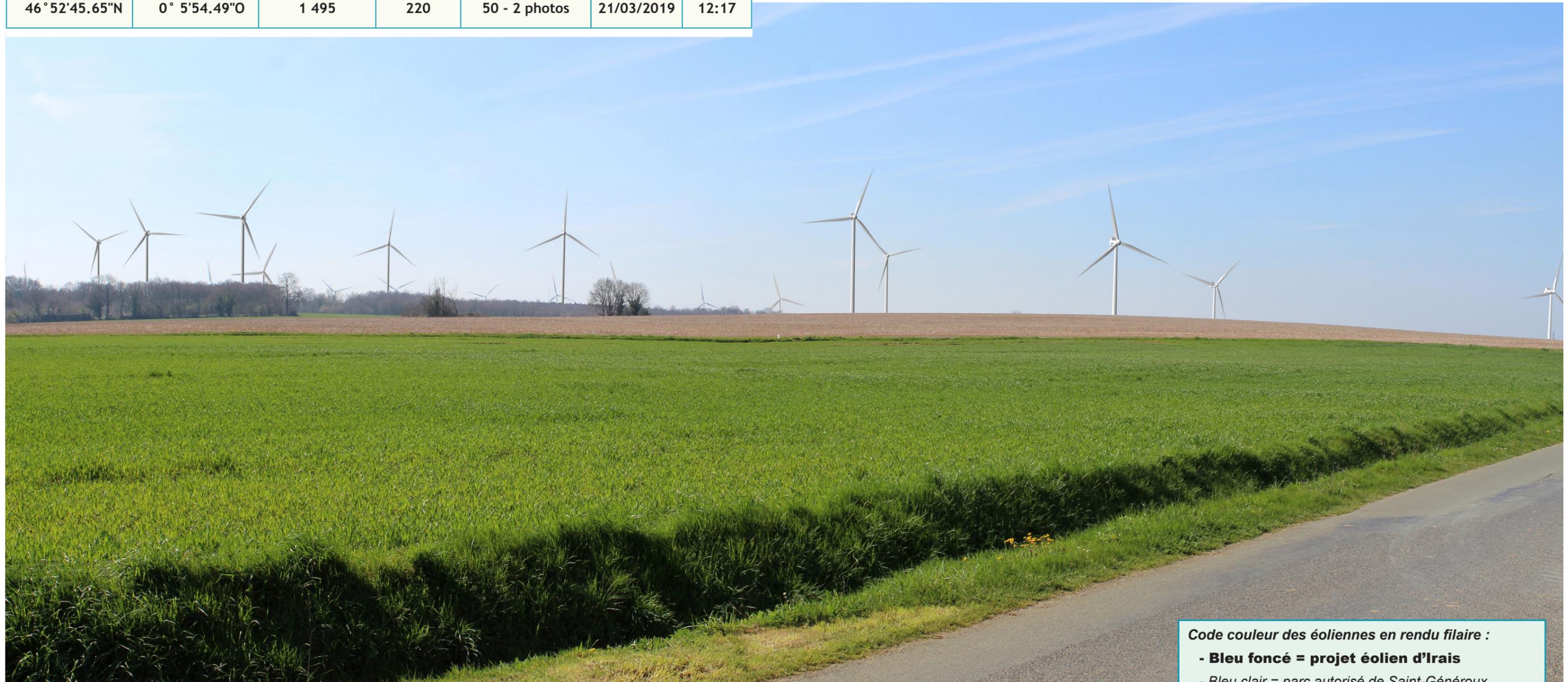
3.4.2. Simulations visuelles dans l'aire rapprochée

a) Au niveau des zones d'habitat

PHOTOMONTAGE 1 : IRAIS, EN SORTIE OUEST, SUR LA D147



Coordonnées WGS 84		Distance à l'éolienne la plus proche (en m)	Azimut (°)	Angle de vue (°) si panoramique et nombre de photos	Date PV	Heure PV
Latitude	Longitude					
46°52'45.65"N	0° 5'54.49"O	1 495	220	50 - 2 photos	21/03/2019	12:17



Code couleur des éoliennes en rendu filaire :

- Bleu foncé = projet éolien d'Irais
- Bleu clair = parc autorisé de Saint-Généroux
- Rouge = parc existant d'Availles-Thouarsais et Irais
- Violet = parc en projet des Terres Lièges



Niveau de perception des éoliennes du projet éolien d'Irais :

—————▶ Visible

- - - - -▶ Partiellement visible

—————▶ Masquée



Commentaire : Un contexte boisé qui modère la prégnance visuelle des éoliennes

Le parc éolien d'Irais se positionnera ici en confortement visuel du parc existant d'Availles-Thoursais. Le caractère boisé du site diminue la prégnance visuelle des éoliennes d'Availles-Thoursais situées sur l'arrière plan.